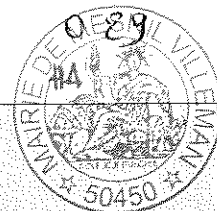


Commune de Le Mesnil-Villeman

SEANCE DU 16 juillet 2020



Nombre de Membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part à la délibération
11	11	11

Date de convocation 10 juillet 2020
--

Date d'affichage 23 juillet 2020 2020
--

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet,
A vingt heures trente minutes, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Le Mesnil-Villeman, sous la présidence de Mr Hervé AGNES, Maire
Etaient présents les conseillers municipaux suivants :
Secrétaire de séance : PREVEL François

PREVEL François	LENOIR Cécile	BEDOUIN Mathieu
PAYET Martine	LEBARBIER MARTIN Marina	LE THENO Virginie
MESNAGE Vincent	MESNAGE Marie	BACHELOT Virginie
BEAUFILS Brigitte		

Absent : /

Afin de respecter les mesures sanitaires suite à la crise du COVID 19 la séance s'est déroulée à la salle « Au rendez-vous des Amis »

2020-34 Comptes rendus des diverses commissions

A – commission développement touristique

Mme Le Théo Virginie, responsable de la commission, présente le travail effectué avec les membres de la commission Mmes Lenoir Cécile et Bachelot Sophie. Plusieurs pistes et projets sont évoqués, tels que :

- Le panneau-vitrine situé actuellement sur le parking du Bourg, et qui sert pour le plan de la commune, pourrait être réutilisé, après remise en état, pour divers affichages, associatifs, événements ponctuels, etc... Il pourrait alors être envisagé d'en refaire un nouveau pour un plan de la commune indiquant les points touristiques de la commune, les chemins de randonnée, les gîtes et chambres d'hôtes, etc... peut-être en trouvant des sponsors pour aider au financement.
- Faire des plaques touristiques sur des lieux précis de la commune tels que les deux églises, la grotte, le vitrail classé, les divers croix, un rappel à Rémy de Gourmont avec son poème sur l'église de Le Mesnil-Villeman, etc...
- Trouver une boucle ou un circuit de randonnée avec apposition de petits panneaux sur la faune et la flore, surtout en bordure de l'Airou.
- Installation d'une table de pique-nique dans le bourg.

Le conseil municipal est assez favorable à toutes ces propositions, mais semble plutôt favorable dans un premier temps aux plaques touristiques et aux petits panneaux « faune et flore ».

B – commission Numérique-Informatique-Nouvelles technologies

Mme Bachelot Sophie, responsable de la commission, présente ses souhaits près des membres du conseil.

- Achat d'un vidéoprojecteur avec un écran et un ordinateur portable pour une somme totale d'environ 2 000 €.

La proposition d'achat de l'écran et du vidéoprojecteur est acceptée par le conseil, mais l'achat de l'ordinateur est refusé. Le conseil demandant à ce que chaque conseiller vienne avec son ordinateur portable lorsqu'il a besoin de

faire une présentation à l'écran. Le vidéoprojecteur devra être wifi afin d'éviter les fils, et il ne doit pas être utilisé à d'autres fins que pour les besoins de la mairie et en aucun cas prêté à des associations ou des particuliers.

- Deuxième souhait, organisation de cours d'informatique pour les personnes âgées ou des personnes qui ont des difficultés en informatique.

Le conseil est là aussi favorable à cette demande à condition que les personnes suivant ces cours viennent avec leur propre matériel.

C - Commission Médias et Communication

Mr Agnès Hervé, responsable de la commission, fait le point sur les moyens de communication de la mairie, à savoir, le site internet, la page Facebook et Wikipédia.

Le site Internet va être relooké pour être plus dans l'air du temps, avec des liens qui renverront aux lieux touristiques, ces mêmes lieux touristiques auront des QR Code qui renverront vers les pages Web du site. Le site restera l'information officielle de la mairie. La page Facebook elle continuera à publier des informations ponctuelles. Tous ces moyens de communication devront être mis à jour régulièrement. Il faudra peut-être envisager à terme un abonnement annuel pour obtenir un espace de stockage supérieur au site pour les photos, vidéos et PDF.

D – Commission Voirie

Mr Mesnage Vincent, responsable de la commission, présente les travaux qu'il a repéré avec les membres de la commission Mrs Prével François, Agnès Hervé et Bedouin Mathieu, à savoir :

- Travaux à prévoir sur l'accotement de la route de Dragueville à La Rossinière, chemin de Mr et Mme Lagoutte, sur une longueur d'environ 200 mètres, mais il est préférable d'attendre le jugement.
- Revoir la sortie de Mr et Mme Fouasse avec le département, Mr Fouasse demande à ce que sa sortie soit améliorée pour la visibilité, prévoir peut-être un miroir ou un dégagement de talus.
- Problème sur le chemin du Vassey où les eaux ne sont pas canalisées, prévoir un busage, voir pour la prise en charge financière, riverains ou commune.
- Problème au carrefour de la route des Fontaines et la route de l'Hermitière, l'une a un Stop l'autre est une priorité à droite, ce qui n'est pas réglementaire.

Le conseil procède donc à un vote pour choisir entre les deux options. Après un vote à main levée, le conseil municipal avec 10 voix pour un Stop et une abstention, décide de maintenir le Stop au niveau de la route des Fontaines et la demande sera faite près du département pour qu'un Stop soit posé sur la route de l'Hermitière. Il est aussi demandé de voir la possibilité d'graser le talus pour améliorer la visibilité de la sortie de la route de l'Hermitière.

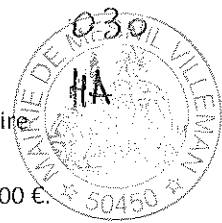
Autres points relevés, problèmes sur le chemin de Thierry Hélaine et la pancarte d'agglomération de la commune sur la route du Fourré, il faudrait voir s'il est possible de déplacer cette pancarte mais ce qui implique de modifier les limites de l'agglomération.

A 22 heures 15, Mme Le Théo Virginie quitte la séance et le conseil poursuit la réunion à dix.

E – Commission Salle de convivialité

Mme Beauvils Brigitte, responsable de la commission, présente ses remarques et ses souhaits pour la salle de convivialité, à savoir :

- Revoir le problème du chauffage de la salle car la consommation est importante et ça ne chauffe pas.
- Un frigo fonctionne en permanence
- Les verrous de la barrière et du portillon ont disparu
- Prévoir un panneau d'affichage à l'intérieur
- Mettre une protection sur le mur de la pièce où sont stockées les chaises et les tables car le mur est abîmé.



- Le rangement de la scène est invoqué, mais après concertation il s'avère qu'il n'est pas possible de faire autrement que de la laisser à l'intérieur vu son poids et la déplacer risquerait d'abîmer les portes.
- Le four est trop petit et il serait envisageable de plutôt acheter une étuve pour un coût estimé de 2 000 €.
- Faire intervenir l'entreprise pour le lavage des vitres vu le devis signé en début d'année.
- Voir la possibilité de mettre des portes aux urinoirs, genre porte « Saloon ».

F – commission Travaux-Patrimoine-Cimetières

Mme Lebarbier Martin Marina, responsable de la commission, a établi un inventaire avec les membres de la commission, Mr Prével François, Mme Bachelot Sophie et Mr Agnès Hervé.

- Bâtiments publics
 - Eglise de Le Mesnil-Villeman, plusieurs ardoises de tombées au Nord et au Sud, voir pour un remagnage ou bien travaux plus importants. Contacter les entreprises Badin, Gautier et Fauvel. Il paraît souhaitable de faire un dossier de demande de subvention près du Conseil Départemental et éventuellement DETR pour l'année 2021. Revoir aussi le problème de l'enduit de l'entrée petite porte de l'église, le ciment se décolle.
 - Eglise de Dragueville, prévoir une échelle de 8 mètres pour accéder au clocher car l'échelle existante est vétuste et dangereuse.
 - La Salle « Au rendez-vous des amis », revoir le vitrage de la grande salle (contacter Eric Desmares), et peut-être prévoir à terme un double vitrage.
 - Mairie, problèmes d'humidité et pignon en très mauvais état. Prévoir le rangement des 3 pièces de l'étage notamment le tri des anciennes affaires scolaires.
- Bâtiments locatifs
 - Logement près de la mairie « ancienne école des garçons », prévoir le passage d'un fil pour alimenter le garage en électricité.
 - Logement du presbytère, prévoir une bande de rive de toit.
 - Logement « ancienne école des filles », demander un devis pour l'isolation du grenier et de la cage d'escalier, faire installer le WC prévu depuis près de 3 ans donc relancer l'entreprise Loslier. A terme revoir les problèmes de portes intérieures et extérieures ainsi que la porte du garage et le muret de la cour qui s'effrite et la grille sur le muret.

G – commission Affaires scolaires

Mme Lebarbier Martin Marina informe le conseil sur le prix du repas de cantine pour l'année 2019-2020 qui passe de 1.09 € à 2 €. Une habitante de la commune demande la pose d'un range vélo à l'abri bus de l'Hermitière.

Pour les autres commissions pas de remarques ni demandes particulières pour l'instant.

2020 – 35 Reprise des résultats de l'année 2019

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- A. Résultat de l'exercice : 33 144. 23 €
- B. Résultats antérieurs reportés : 83 808. 19 €
- C. Résultat à affecter : 116 952. 42 €
- D. Solde d'exécution d'investissement : 44 091. 39 €
- E. Solde des restes à réaliser d'investissement : - 42 080. 00 €
- F. Besoin de financement : 0 €

Affectation = - 116 952. 42 €

Report en fonctionnement : 116 952. 42 €

2020 – 36 Vote du Budget 2020

Le conseil décide de voter à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2020 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 236 281. 42 €, soit :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : 126 648. 07 €

Chapitre 012 : 34 230. 00 €

Chapitre 65 : 32 419. 89 €

Chapitre 66 : 1 302. 00 €

Chapitre 014 : 22 337. 00 €

Chapitre 022 : 2 000. 00 €

Chapitre 023 : 17 344. 46 €

Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 : 1 560. 00 €

Chapitre 73 : 47 295. 00 €

Chapitre 74 : 56 474. 00 €

Chapitre 75 : 14 000. 00 €

Excédent reporté : 116 952. 42 €

Section d'investissement

Il s'équilibre à la somme de 68 883. 85 €, soit :

Dépenses d'investissement

Chapitre 16 : 10. 154. 00 €

Chapitre 21 : 3 385. 00 € (dont 600 euros pour la signalétique, 1000 € pour le vidéoprojecteur et l'écran, 1 500 € pour le défibrillateur, et 285 € de Restes à réaliser 2019 armoire à archives mairie).

Chapitre 23 : 53 344. 85 € (dont 3 000 € pour l'isolation du logement de l'école des filles, 3 000 € pour la salle de convivialité (avec en priorité le chauffage, sinon l'étuve), 5 914. 49 € de restes à réaliser sur 2019 (travaux couverture logement ancienne école des filles), 41 430. 36 € de restes à réaliser sur 2019 (voirie 1^{er} semestre 2020).

Chapitre 020 : 2 000 €

Recettes d'investissement

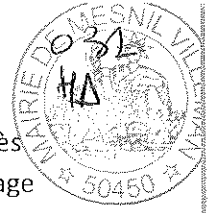
Chapitre 001 : 44 091. 39 €

Chapitre 10 : 5 694. 00 €

Chapitre 16 : 1 754. 00 €

Chapitre 021 : 17 344. 46 €

2020 – 37 Avenir de la salle « Au rendez-vous des amis »



Mme Beauvils Huguette a décidé de quitter la présidence de l'association le 1^{er} septembre 2020. Mr Agnès Hervé informe le conseil que la licence IV n'existe plus depuis longtemps car personne n'a exécuté le stage permettant son maintien.

Le conseil est invité à réfléchir sur l'avenir de cette salle afin de la rendre plus attractive, pourquoi pas la mettre en location pour organiser des repas froids et sans couverts pour les habitants de la commune seulement.

Peut-être organiser dans cette salle des cours d'informatique ou autres

Questions diverses

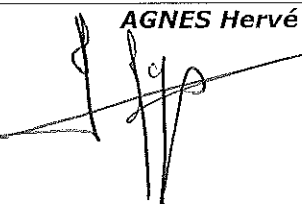
Mr Agnès Hervé fait le point sur le village de La Rossinière, il n'y aura finalement pas l'installation d'un cidex par la Poste mais une boîte à lettre en entrée de la propriété de M. Guivarc'h pour Mme Wloczysiak.

Différend entre M. et Mme Bérard et Eric Follain, c'est en cours d'instruction

Problème sur la propriété de Mme Lagoutte au village des Fontaines, voir la procédure pour l'enlèvement des voitures laissées par l'ancien locataire

Visite de l'exploitation de M. Bedouin Mathieu, une préférence pour le début de soirée, reste à définir la date de cette visite

La séance est levée à 2 h 15.

 AGNES Hervé	LEBARBIER MARTIN Marina	MESNAGE Marie
BEAUFILS Brigitte	PREVEL François	PAYET Martine
MESNAGE Vincent	LENOIR Cécile	BEDOUIN Mathieu
LE THENO Virginie	BACHELOT Sophie	

